

Assemblée générale du 30.09.2020 – 19h00-20h05

Secrétaires présents :

Commune	Noms	Prénoms	Commune	Noms	Prénoms
Blonay	Morier	Céline	La Tour-de-Peilz	Dind	Carole
Bussigny	Dind	Chantal	Montreux	Morier	Céline
Chavannes-près-Renens	Menoud	Danielle	Nyon	Vuille	Nathalie
Denges	Palpacuer	Françoise	Ormont-Dessus	Belluz	Julia
Epalinges	Gheza	Fabienne	Renens	Charlet	Yvette
Etoy	Gantin	Fanny	St-Légier-La Chiésaz	Wunderli	Ariane
Founex	Jeanclaude	Carole	Saint-Saphorin	Bocquet	Patrice
Gimel	Magnin	Florian	Saint-Sulpice	Aguilar	Olga
Gland	Teixeira Ferreira	Karine	Trelex	Dubois-Pelerin	Catherine
Jouxens-Mézery	Borer	Valérie	Vevey	Dind	Carole
			Yverdon-les-Bains	Leuenberger	Anne

Secrétaires excusé-e-s : Fanny Devenoges – Apples ; Didier Bérard – Belmont-sur-Lausanne ; Myriam Stucki – Château-d’Oex ; Dominique Pasche – Chexbres ; Marianne Rufener – Cossonay ; Anne-Marie Viret – Crissier ; Melinda Beck – Cudrefin ; Christian Decrausaz – Echallens ; Mélanie Estoppey – Epalinges ; Chantal Junod Napoletano – Ecublens ; Aline Monteiro – Givrins ; Tina Hötzel – La Rippe ; Frédéric Tétaz – Lausanne ; Emilie Gétaz – Lavey ; Loredana Simone – Lavigny ; Béatrice Petermann – Lignerolle ; Barbara Duperrex – Lucens ; Joëlle Martin – Montanair ; Eliane Jelovac – Olon ; Christine Vuagniaux – Orbe ; Claude De Titta – Préverenges ; Jérôme Seydoux – Prangins ; Brigitte Borloz – Puidoux ; Violaine Cherpillod – Rolle ; Christine Yersin – Rougemont ; Martine Marro – Savigny ; Marie-José Hautier – St-Cergue ; Maryse Humbert – St Georges ; Christine Burhalter – Treycovagnes ; Claudia Lechaire – Valbroye ; Francine Manière – Vallorbe ; Céline Perrin – Vuarrens ; Christelle Détraz – Yverne

Invités : M. Pierre-André DUPERTUIS, Président de l’AVSM; M. Roger URECH, Président du Conseil communal de La Tour-de-Peilz ; Mmes Ana Isabel AZEVEDO, Lucie VON DER MÜHL de l’UCV, Mmes Liliana PEIXOTO et Stéphanie MICHEL (Employées du Bureau électoral cantonal) ; Mmes Amélie RAMONI-PERRET et Joëlle WERNLI (Direction des affaires institutionnelles et communales DGAIC)

Notes de séance : Danielle Menoud (Chavannes-près-Renens).

Lieu : Salle des Remparts - La Tour-de-Peilz –Place des Anciens-Fossés 7 – 1814 La Tour-de-Peilz

Date : 30.09.2020

Début et fin de la séance : 19h00 – 20h05

Ordre du jour de la séance du 30.09.2020.

1. Opérations préliminaires : accueil des Autorités de La Tour-de-Peilz
2. Opérations réglementaires (première partie)
 - a. désignation des scrutateurs ;
 - b. adoption du PV de l'AG 2019 ;
 - c. rapport d'activité 2019-2020 ;
 - d. rapport financier, comptes 2019-2020, et rapport des vérificateurs aux comptes ;
3. Modification statutaire : ouverture de notre Association en faveur des secrétaires des Conseils généraux vaudois
4. Opérations réglementaires (seconde partie)
 - e. élections statutaires 1
 - i) des membres du Comité
 - ii) du Président
 - iii) des contrôleurs des comptes,
 - f. missions 2020-2021 ;
 - g. cotisations 2020-2021. Proposition du comité : maintien à 50 francs ;
5. Propositions individuelles

1. Opérations préliminaires : accueil des Autorités de La Tour-de-Peilz

Monsieur Florian Magnin (Gimel), Président, souhaite la bienvenue à tout le monde. Il donne quelques informations quant aux mesures sanitaires. Nous respectons quelques instants de silence à la mémoire de la maman de notre membre du comité Carole Dind (Vevey et La Tour-de-Peilz).

Il passe la parole à Monsieur Roger URECH, Président du Conseil communal de La Tour-de-Peilz. Celui-ci nous présente sa commune, ville de 12'000 habitants.

2. Opérations réglementaires (première partie)

a. Désignation des scrutateurs

Madame Chantal Dind (Bussigny) Madame Carole Jeanclaude (Founex)

b. Adoption du PV de l'AG 2019

Monsieur Florian Magnin (Gimel), Président, propose la lecture partielle sauf si quelqu'un en souhaite la lecture intégrale, ce qui ne s'avère pas le cas. La parole n'est pas demandée, le PV est adopté à la majorité (2 abstentions).

c. Rapport d'activité 2019-2020

Monsieur Florian Magnin (Gimel), Président, nous livre les grandes lignes de son rapport (annexe 1) qui a été envoyé à tous. Il présente les tableaux des résultats du sondage. Le rapport annuel n'appelle pas de question de la part de l'Assemblée. Il est accepté à la majorité (1 abstention).

d. Rapport financier, comptes 2019-2020, et rapport des vérificateurs aux comptes

Madame Danielle Menoud (Chavannes-près-Renens) lit le rapport de la trésorière **Madame Mélanie Estoppey (Epalinges)** (annexe 2).

Madame Chantal Dind (Bussigny) lit le rapport des vérificatrices. (annexe 3).

Monsieur Florian Magnin (Gimel) nous donne le chiffre de 60 communes membres pour cette année.

Madame Nathalie Vuille (Nyon) demande combien il y a de communes à Conseils communaux. Il lui est répondu 168.

La gestion et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

La décharge en est donnée au Comité et à l'organe de contrôle à l'unanimité.

3. Modification statutaire : ouverture de notre Association en faveur des secrétaires des Conseils généraux vaudois

Monsieur Florian Magnin (Gimel), Président, explique l'histoire. À l'origine il avait même été question d'intégrer à notre Association non seulement toutes les secrétaires des Conseils généraux, mais également les Présidents. L'année passée l'idée d'intégrer les secrétaires des Conseils généraux a été mise en travaux.

Madame Nathalie Vuille (Nyon), membre du Comité constitutif de notre Association, argumente que le travail n'est pas le même dans les villes que dans les petits villages. M. le Président lui répond que bien que la charge de travail ne soit pas identique, le travail en lui-même est similaire.

Madame Karine Teixeira Ferreira (Gland) demande si on a déjà demandé aux secrétaires de Conseils généraux s'ils seraient intéressés à nous rejoindre.

Madame Valérie Borer (Jouxens-Mézery) est pour l'échange, le partage d'expérience et l'ouverture aux secrétaires de Conseils généraux.

Madame Carole Jeanclaude (Founex) demande si l'association des Présidents de Conseil fait cette différence ou pas. Il lui est répondu qu'à notre connaissance une telle association n'existe pas. M. le Président fait mention d'une idée qui avait été à l'époque de faire une grande association avec les secrétaires et les Présidents. Mais cela n'est pas à l'ordre du jour car les présidents changent généralement chaque année. C'est vraiment trop compliqué du côté organisationnel et de la qualité des échanges.

Le vote : pour ouvrir l'Association aux secrétaires des Conseils généraux. La proposition est acceptée à la majorité (1 abstention).

4. Opérations réglementaires (seconde partie)

e. Elections statutaires 1

i) des membres du Comité

Mesdames Sylvie Hofstetter (Yverdon-les-Bains) et Mélanie Estoppey (Epalinges) sont démissionnaires. Le reste du Comité se porte candidat à sa réélection.

Madame Carole Dind (Vevey et La Tour-de-Peilz),

Madame Fanny Gantin (Etoy),
Madame Fabienne Gheza (Epalinges),
Madame Danielle Menoud (Chavannes-près-Renens),
Madame Céline Morier (Blonay et Montreux)
Madame Florie Leka (Henniez) d'un Conseil général, sous réserve de son adhésion
à l'ASCCGV

Il n'y a pas d'autre candidature. Le comité est élu à l'unanimité.

ii) du Président

Monsieur Florian Magnin (Gimel) sortant est présenté au poste de Président par la secrétaire. Il n'y a pas d'autre candidature. Il est élu à l'unanimité tacitement.

iii) des contrôleurs des comptes

Mesdames Valérie Borer (Jouxens-Mézery) et Chantal Dind (Bussigny) sortantes se représentent au poste de vérificatrices des comptes. Il n'y a pas d'autre candidature. Elles sont élues tacitement.

f. missions 2020-2021

Il y a plusieurs projets en cours que le Comité entend poursuivre :

- Réussir l'ouverture aux secrétaires des Conseils généraux.
- Replanifier les cours annulés qui avaient été planifiés.

Madame Liliana Peixoto (Bureau électoral cantonal) parle des cours des élections : deux axes e-learning, le Canton nous soumettra le cours pour approbation. Un cours en présentiel en janvier, février dans 4 lieux du Canton (La Tour-de-Peilz, Lausanne, Yverdon et St-Prex) pour les bureaux électoraux (élections communales de mars 2021).

Le côté pratique du droit des initiatives des Conseillers communaux avec les règles d'usage. (DGAIC)

- La création de nouveaux cours en partenariat avec le CEP : les work-café (groupes de travail avec plusieurs thématiques animés par des modérateurs professionnels)
- La création de nouveaux cours en partenariat avec l'UCV : cours en début de législature pour les « débutants ».
- Une mise à jour de notre site internet. Améliorer les échanges du Forum. La cosmétique pour le changement de logos.

g. cotisations 2020-2021

Monsieur Florian Magnin (Gimel), Président, explique qu'au vu de la situation financière équilibrée de l'Association, le Comité propose le maintien d'un montant de CHF 50.- pour 2020-2021. Le vote est unanime pour suivre cette proposition.

5. Propositions individuelles

Monsieur Florian Magnin (Gimel), Président, présente le nouveau logo. Il plait beaucoup à l'Assemblée. Le fils de Madame Carole Dind (Vevey et La Tour-de-Peilz), graphiste qui nous a proposé ce nouveau logo, est remercié.

Madame Carole Dind (Vevey et La Tour-de-Peilz) demande où en est la révision de la LEDP. Madame Liliana Peixoto (Bureau électoral cantonal) répond que c'est entre les mains du Conseil d'Etat. Il n'y a pas de calendrier, mais ce ne sera pas pour la prochaine législature.

Madame Catherine Dubois-Pelerin (Trélex) demande s'il est possible de recevoir la convocation par mail (un postulat de sa commune demande que la convocation soit envoyée par courriel). Madame Amélie Ramoni-Perret et Joëlle Wernli (DGAIC) répondent que de base tout doit être envoyé par courrier mais que si le Conseil l'accepte, une liste nominative avec la volonté (par écrit/par courriel) du Conseiller (fiche à remplir et signer) doit être remplie et signée.

Monsieur Pierre-André Dupertuis, Président de l'AVSM et Secrétaire municipal de La Tour-de-Peilz nous parle des points similaires et différents de nos postes de secrétaires. Il se dit impressionné par notre dynamisme. Il plaide pour l'organisation prochaine d'une rencontre entre nos Comités respectifs.

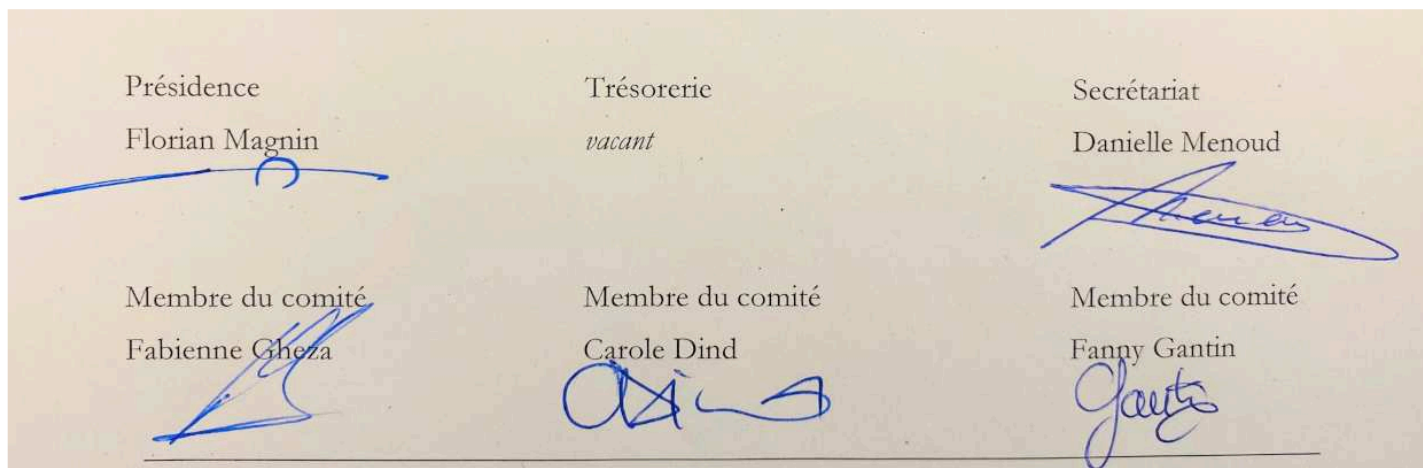
Date de la prochaine Assemblée générale

Monsieur Florian Magnin (Gimel), Président, propose d'organiser la prochaine Assemblée générale. La date du mercredi 29 septembre 2021 en la commune de Gimel est annoncée.

<u>Décision</u> :	À l'unanimité, les membres présents notent que l'Assemblée générale 2021 aura lieu le mercredi 29.09.2021 à 19h00 à Gimel
-------------------	---

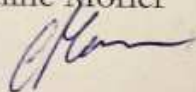
Monsieur Florian Magnin (Gimel), Président, réitère ses remerciements aux autorités communales de La Tour-de-Peilz et clôt la séance. Il invite l'ensemble des participants à partager un moment de convivialité autour de l'apéritif offert par la commune dans le respect des mesures sanitaires de l'OFSP.

La séance est levée à 20h05.



Membre du comité

Céline Morier



Annexe 1 :

Rapport d'activité 2019-2020

Annexe 2 :

Rapport des comptes 2019-2020

Annexe 3 :

Rapport des vérificatrices des comptes 2019-2020